

## MESSAGE IMPORTANT

<b>DATE :</b>	Le 9 septembre 2020
<b>DESTINATAIRES :</b>	Membres du personnel du pavillon de l'Envolée Membres du personnel du service de garde La Nacelle Suppléants Parents Visiteurs
<b>EXPÉDITEURS :</b>	Nathalie Lévesque, directrice de l'école Bernard Dubé, directeur adjoint
<b>OBJET :</b>	Stationnement de l'église St-Pie X

## MESSAGE

Madame,  
Monsieur,

Tous les membres du personnel du pavillon de l'Envolée de l'école, les membres du personnel du service de garde La Nacelle ainsi que les suppléants doivent se stationner derrière l'église, devant la clôture qui borne le Complexe sportif Guillaume-Leblanc (Football et balle-molle) et utiliser l'un de ces espaces de stationnements. **(Zone désignée en jaune sur le plan suivant)**

Si, pour une raison ou une autre, vous devez entrer à l'école, vous devez vous stationner aux endroits prévus à cette fin lors des périodes du matin, du midi et du soir. Pour ce faire, nous permettons aux parents et aux visiteurs d'utiliser la zone de stationnement désignée près des bordures en béton, près de la zone débarcadère. Ces espaces serviront également aux parents qui viennent chercher leur enfant à la fin des classes ou au service de garde en fin de journée. **(Zone désignée en vert sur le plan suivant)**

### Zone débarcadère

Une zone débarcadère a été aménagée. Les parents qui viennent porter leur(s) enfant(s) en voiture le matin et le midi doivent entrer obligatoirement par la lumière de circulation située sur l'avenue Cathédrale et 6<sup>e</sup> Rue. Un corridor de débarquement est en place et des surveillants à la circulation vous indiqueront le chemin à suivre. Il sera impossible d'entrer dans le stationnement de l'église d'une autre façon. La sortie se fera ensuite derrière l'église, sur la 4<sup>e</sup> Rue. Cette dernière devra être utilisée uniquement pour y déposer les enfants (pas plus de quelques secondes d'arrêt). En aucun moment, elle ne devra servir de stationnement. Lorsque la voie est libre, il est important d'avancer jusqu'à la ligne d'arrêt pour laisser descendre votre enfant.

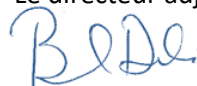
Nous vous remercions de votre collaboration.

La directrice de l'école,

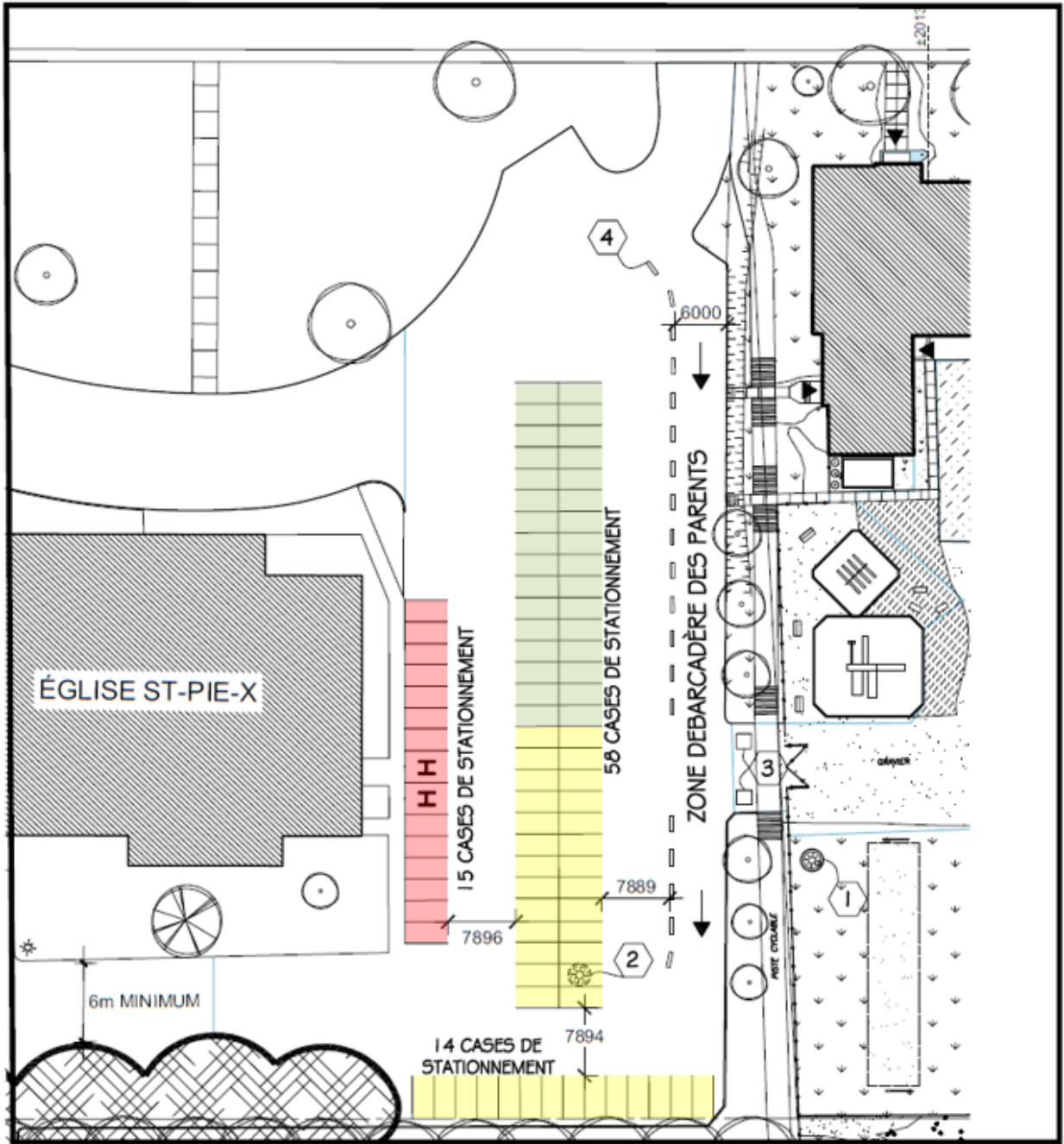


Nathalie Lévesque

Le directeur adjoint,



Bernard Dubé



Parents et visiteurs

Personnel de l'école, du service de garde et suppléants

Stationnements réservés à l'église St-Pie X